

08 déc 2023 -19:58

Appartient à Conseil des ministres du 8 décembre 2023

Renforcement de la Justice : moyens affectés à un guichet central pour les victimes

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'affectation de moyens issus de la provision interdépartementale pour la mise en place d'une infrastructure informatique pour un guichet central pour les victimes de terrorisme et de grandes catastrophes.

Le guichet central est le fruit d'une collaboration entre la cellule nationale des victimes du parquet fédéral et les services compétents des communautés. Cette coopération vise à offrir aux victimes d'un attentat terroriste ou d'une grande catastrophe et à leurs proches un point de contact central après la phase de crise, afin de les informer ou de les orienter au mieux.

En cas d'activation, la cellule nationale des victimes du parquet fédéral et les gouvernements des communautés délèguent le personnel nécessaire à l'opérationnalisation du guichet central. Le SPF Justice est responsable de l'infrastructure informatique.

Si l'incident dépasse les capacités du guichet central, il sera fait appel à une capacité d'accueil qui pourra être assurée par le centre d'appel du centre de crise. Pour ce faire, le parquet doit souscrire un abonnement auprès du centre de crise.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be